



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cessation progressive d'activité

Question écrite n° 96745

Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'opportunité de créer, pour les « carrières longues » dans l'enseignement, voire plus largement dans la fonction publique, en fin de carrière, un temps partiel de droit, ce qui déclencherait aussitôt des processus de « cessation progressive d'activité ». Il souhaiterait donc connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96745

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juin 2016](#), page 5684

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)